

L'an deux mil dix-huit et le neuf mai à dix-huit heures le Conseil Municipal de la commune d'Aspremont, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques FRANCOU, le maire.

Présents : MM. MANET Michel, BLANCHARD Gilles, ESCANDE Jean-Philippe, Mmes GARAGNON Michèle et DE PRAETER Marie-Ange.

Absents : M. GALLIANO David et Mme BONIFAY Magali.

Secrétaire de séance : Mme DE PRAETER Marie-Ange.

Marché de travaux d'aménagement d'un skate-Park au nord du village, d'une aire de jeux au centre-village et d'un espace intergénérationnel en entrée sud du village : attribution :

Suite à l'avis d'appel à la concurrence lancé le 9 avril 2018 dans le cadre de la procédure des marchés adaptés un groupement d'entreprise (EVR/POLDER/ROUTIERE DU MIDI) y a soumissionné. Le maître d'œuvre a analysé leur offre et en a conclu qu'elle était recevable selon les critères d'attribution mentionnés dans le règlement de la consultation. La commission d'appel d'offre qui s'est réunie au préalable propose de leur attribuer le marché pour un montant de 205 953,50 € HT.

➤ Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.